gré et ne tardera pas à l'écrire à son enfant comme s'il s'agissait

vraiment d'un heureux événement.

Ce n'est rien que de caser dans le filet la lourde valise de cette dame qui vient de monter dans votre compartiment de chemin de fer; ce n'est rien que de s'effacer devant une personne âgée, d'aider cet infirme à monter le trottoir ou à porter ses colis, mais ces riens-là mettent de l'huile dans les rouages de nos relations quotidiennes.

Ce n'est rien que de laisser ce malade vous conter par le détail ses grandes et petites misères, et pourtant cela le soulage bien plus

que tout ce que vous pourriez lui dire.

Ce n'est rien que de diminuer la puissance de votre poste de T. S. F., d'éviter tout tapage, de marcher sans bruit, de parler bas, pour ne pas éveiller les co-locataires de votre immeuble, mais c'est tellement appréciable.

Ce n'est rien que l'envoi de ces cartes de visite aux formules usées qui portent vos félicitations, vos vœux, vos condoléances à ceux qui

les attendent et les recoivent avec reconnaissance.

Si comme dit Goethe « on prouve qu'on est poète quand on sait découvrir un aspect intéressant dans un objet vulgaire », on pourrait dire aussi qu'on est chrétien quand on sait découvrir l'aspect divin des plus petites choses. Rien n'est petit quand l'infini y est en germe. Rien n'est petit de ce qui est fait avec Dieu, pour Dieu. Il faut « faire les plus petites choses comme grandes », écrit Pascal dans son Mémorial, « à cause de la majesté de Jésus-Christ qui les fait en nous et qui vit notre vie ».

## DOCUMENTS ET NOUVELLES

## Une nouvelle sainte protectrice de la France : Jeanne de France

Le temps approche où la fille de Louis XI va connaître les honneurs

de la canonisation.

Elle endura sur cette terre, et de bonne heure, bien des déboires et des souffrances. Méprisée par son père Louis XI qui voulait un dauphin, séparée très tôt de sa mère, elle ne sut jamais ce qu'était une santé normale; mais, sous un corps débile et disgracieux, elle cachait de singulières qualités d'esprit et de cœur. Elle connut l'infortune d'être unie, par le jeu de la politique, au duc d'Orléans, le futur Louis XII, qui ne lui témoigna qu'indifférence et dédain. Trop chrétienne pour ne pas pratiquer le pardon des injures, elle soigna son mari malade, partagea sa captivité que lui avait méritée sa révolte contre Charles VIII. A force de démarches et de prières, elle obtint sa libération.

Devenu roi par la mort de Charles VIII, Louis XII déclara qu'il n'avait jamais consenti au mariage que par peur de Louis XI et obtint, de la Cour de Rome, qu'elle en reconnut la nullité. Désormais, Jeanne n'était plus rien. Victime d'un procès où personne n'avait osé témoigner en sa faveur, allait-elle devenir la risée de tout le royaume? Non! Elle devait trouver le moyen d'exercer une immense

influence qui s'étend jusqu'à nous.

A titre de dédommagement Louis XII lui avait concédé le duché du Berry dont la capitale avait été pendant la guerre de Cent Ans,